

BOULET, MARIE-MICHÈLE. *Le Folklore canadien-français revisité*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 142 p. Ill. ISBN 2-7637-7962-X

Robert Bouthillier

Volume 4, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201776ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201776ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bouthillier, R. (2006). Compte rendu de [BOULET, MARIE-MICHÈLE. *Le Folklore canadien-français revisité*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 142 p. Ill. ISBN 2-7637-7962-X]. *Rabaska*, 4, 146–149.
<https://doi.org/10.7202/201776ar>

BOULET, MARIE-MICHÈLE. *Le Folklore canadien-français revisité*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 142 p. Ill. ISBN 2-7637-7962-X.

Il y a certains ouvrages publiés qui auraient mieux fait de rester dans les cartons de leurs auteurs. Ce *Folklore canadien-français revisité* en fait malheureusement partie. Son titre annonçait pourtant un programme ambitieux. Selon le *Larousse*, « revisiter » une œuvre signifie lui donner un nouvel éclairage, renouveler le regard qu'on porte sur elle. Or, non seulement

cette édition n'apporte rien de nouveau sur la connaissance qu'on peut avoir des traditions orales des francophones d'Amérique, mais elle nous renvoie à des visions romantiques et éculées, rappelant le temps où le folklore était défini par et pour une société bien-pensante, comme un ensemble pittoresque (et national) de chansons caractérisées par la fraîcheur, le naturel, la simplicité, la gaieté, et *tutti quanti*. Nous serions de plus supposés reconnaître là des « traits essentiellement français » !!! (p. 13).

Le ton est ainsi donné dès l'introduction et ne changera pas du reste de l'ouvrage. Un premier chapitre propose six pages de considérations diverses et entremêlées, allant de lieux communs sur le folklore et la chanson à des explications hautement techniques sur la coupe et l'assonance, sans critique aucune, sans transition et sans articulation de la pensée. D'entrée (p. 15), l'auteur y reprend une citation de F.-A. Savard qui définit le folklore comme « [...] tout ce qui, dans le peuple, vient authentiquement du peuple [...] ». Au paragraphe suivant, elle nous assène comme une révélation que « les chansons du folklore canadien-français se divisent en strophes auxquelles correspondent un certain nombre de phrases musicales ». Passer sans transition du concept d'authenticité, qu'il convient pourtant d'évoquer avec moult précautions, à une « explication » formelle qui a valeur d'axiome et qu'il était bien inutile de rappeler ici, voilà qui relève de la haute voltige intellectuelle que j'ai pour ma part eu bien du mal à suivre. Le reste est à l'avenant. Au fil de la lecture, on se rend compte peu à peu que l'intérêt de l'auteur tourne autour des aspects musicologiques du répertoire, mais il aurait fallu l'annoncer d'entrée de jeu, et poser ainsi les balises d'une entreprise dont on a bien du mal à savoir où elle veut aller et dont l'intitulé pourrait laisser croire par défaut, par l'absence même de présentation cohérente de son propos, qu'elle a des intentions conceptuelles qui lui sont totalement étrangères.

Le corps de l'ouvrage consiste en un essai d'organisation du répertoire en quarante-cinq catégories qui se télescopent, certaines relevant de la thématique alors que d'autres s'appuient sur des considérations formelles, fonctionnelles, circonstanciées ou autres. L'auteur prend la précaution de nous dire (p. 13) que sa liste n'est pas exhaustive et que les catégories qu'elle propose ne sont pas mutuellement exclusives. Soit. Mais cette précaution ne parvient pas à masquer les insuffisances de l'entreprise. Si quelques-unes peuvent à la rigueur être pertinentes, la plupart sont ambiguës, alors que d'autres sont totalement vides de sens et ne veulent strictement rien dire. J'aimerais bien qu'on m'explique par exemple ce qu'est une « chanson de plein air » (2.02), une « chanson de promenade sur l'eau » (catégorie 2.15) ou une « chanson d'aventures familières » (2.31)... Par ailleurs, quelques-

unes font « doublon », soit en se rapportant à un même thème (chansons des ivrognes [2.26] et chansons bachiques [2.35], ou encore miracles [2.09] et religieuses [2.28]), soit en intégrant deux aspects totalement étrangers dans une même catégorie (« chansons à boire *et* à danser », 2.03). Bref, chacune des quarante-cinq catégories proposées ici mériterait d'être discutée en profondeur, ce que je ne ferai pas ici par manque de place. Je redirai simplement que toute tentative d'organisation du répertoire doit s'appuyer sur des critères précis qui, s'ils privilégient les entrées thématiques, ne peuvent y inclure les aspects formels ou fonctionnels que lorsqu'il n'y a pas d'ambiguïté entre les deux niveaux. Il est ainsi possible de proposer une catégorie de chansons énumératives parce que celles-ci n'entrent pas en conflit avec les aspects thématiques des chansons narratives. Par contre, il est totalement aberrant de proposer des chansons tendres (2.01) ou mélancoliques (2.07), qui relèvent du caractère du chant, et qui sont insignifiantes en regard de catégories thématiques attendues (religieuses, amour, oiseaux messagers, etc.). Bref, elle aurait eu intérêt à réexaminer les catégories proposées dans le catalogue Laforte, qui figure pourtant à sa bibliographie, et surtout de consulter la liste des 121 rubriques thématiques qui forment le cadre du *Répertoire des chansons françaises de tradition orale* de Patrice Coirault (Paris, BNF, 1996-2000, 2 vol. parus), qui fait dorénavant autorité dans le domaine mais qui ne figure pas dans sa bibliographie alors qu'il était paru depuis sept ans au moment de l'édition de ce *folklore revisité*... Toute entreprise éditoriale sur les chansons de tradition orale qui ne s'y réfère pas est dorénavant non avenue.

Les problèmes ne s'arrêtent pas là. Les chansons servant à illustrer les catégories proposées sont souvent hors propos, voire ne font pas partie du répertoire « folklorique » – puisqu'il est question de *revisiter* le folklore... – *stricto sensu*. Par exemple, les catégories « chansons du souvenir » (2.30) et « chansons bucoliques » (2.38) sont ainsi illustrées par des romances littéraires qui n'ont rien à voir avec l'oralité traditionnelle, et les chansons « d'amour partagé » (2.43) par une bretonnerie à la Théodore Botrel. Autre exemple : les deux chansons choisies pour illustrer la catégorie « à boire et à danser » (2.03), *Le Bal chez Boulé* et *M'en revenant de Saint-André*, sont totalement à côté du sujet ; ni l'une ni l'autre ne sont à boire [!!] et si le *Bal chez Boulé* raconte une anecdote drolatique sur un mauvais danseur, elle n'a rien à voir avec la chanson « à danser » sur le plan fonctionnel comme l'intitulé de la catégorie aurait pu le laisser croire. Mais la palme revient sans doute à la chanson *Belle embarquez (dans mon joli navire)*, choisie pour illustrer les « chansons de promenade sur la route » (2.10) ; j'ai vainement essayé de comprendre en quoi cette chanson pouvait trouver sa place dans cette

catégorie, dont la pertinence thématique fait déjà problème... Bref, tout et n'importe quoi.

Impossible de passer sous silence le ton de l'exposé, qui relève davantage d'un esprit « bonne chanson à l'école » que d'un ouvrage qui prétend à la science. Car évoquer la forme laisse ou strophique, décomposer les structures mélodiques en séquences « aa'bc », parler d'ambitus ou de tempo, noter la présence d'un fa dièse ou d'une septième, voilà qui fait spécialisé ! Mais c'est malheureusement un vernis de façade. Entre les généralités sans intérêt sur la beauté de notre folklore (en ouvrant une page au hasard : « Les chansons où le rossignol se fait le messenger des amoureux sont parmi les très belles du répertoire », p. 65) ou encore « Voici une charmante aubade fort ancienne qui tient d'un genre bien représenté au Canada », p. 41), les affirmations gratuites et invérifiées sur l'origine de certaines chansons, leur usage ou leur fonction, ou encore les faussetés – l'auteur trouve le moyen d'affirmer que la même chanson type, *L'Embarquement de Cécilia*, est en forme de laisse à la page 93, mais de forme strophique à la page 105 ! –, on patauge dans un marigot de lieux communs, d'approximations, voire d'erreurs qui desservent non seulement l'auteur, mas également la discipline qu'elle prétend revisiter.

J'arrête ici ce survol d'un ouvrage affligeant, qui nous renvoie à des conceptions gnangnan de la culture traditionnelle, qu'on a dépassées depuis des lustres. On est en droit de se demander comment il se fait qu'une maison d'édition sérieuse comme les Presses de l'université Laval, à qui on doit pourtant la collection magistrale des « Archives de folklore », ait osé publier sans critique un manuscrit qu'un comité de lecture responsable aurait renvoyé illico à son auteur.

ROBERT BOUTHILLIER

Conseil québécois du patrimoine vivant
Québec